

Fédération Nationale Autonome
Pupilles de la Nation Orphelins de
Guerre

2, Allée des Raisins
11160 CAUNES MINERVOIS

Solidarité - Mémoire - Fraternité

octobre 2021



EDITO

« RÉSISTANCE »

Nous allons prochainement être appelé à voter, pour choisir notre Président de la République et par là même, à donner notre confiance au choix qui sera fait, de nos futurs dirigeants !!! .

Une lourde responsabilité pour moi, et je crois pouvoir le dire, pour beaucoup de Pupilles de la Nation, Orphelins de guerre !! **Décus que nous sommes..... !!!**

Avec la crise de la Covid 19 qui nous a fortement impactée, associée aux multiples réponses faites sous la forme de «**copier-coller**», pour finalement formuler le «**NON**» catégorique de la Ministre Madame DARRIEUSSECQ à toutes nos demandes de réparation, **la confiance n'est plus là..... !!!**

La confiance, cela se mérite !!! Or, nous constatons, que ces élus et leurs administratifs ont semé, comme pour la crise sanitaire de la COVID, le doute et la colère dans nos rangs.

Le « quoi qu'il en coûte » présidentiel, ne s'appliquera pas à la Réparation pour les Orphelins Pupilles de la Nation des « Morts pour la France » !!!!

Comment avoir confiance face à l'injustice ?? Et, pourquoi se moquent-ils de nous ??

La **justice** et **égalité** sont des droits pour tous. Nous croyons qu'ils sont pour chacune et chacun, **un « devoir d'état »** tel que nous l'ont inculqué nos parents et nos enseignants, que ce **devoir** doit s'appliquer prioritairement à nos élus. Le constat est qu'il n'existe plus, même au plus haut niveau !!!

La confiance aurait pu se reconstruire avec le respect du « **devoir d'Etat** » pour la **RÉPARATION** due aux enfants victimes psychiques à vie, d'une souffrance traumatique vécue à cause et par le **sacrifice** consenti de leurs parents.« **Morts pour la France** » et pour la **liberté** de chaque Français

FACE A TANT DE MANQUEMENTS

La vulnérabilité des nouveaux pupilles et orphelins nous oblige à résister

Anne Chalons

Officier de la Légion d'Honneur
Présidente





Un ultime appel à tous les parlementaires de France

Notre bulletin publié en Juin exprime la colère, l'incompréhension devant le refus de prendre en compte notre demande de réparation bien légitime qui doit appliquer l'égalité pour les pupilles de la nation et orphelins de guerre de tous les conflits mondiaux quelles que soient les circonstances du décès du Père ou/et de la Mère !

Il est acté désormais que nous sommes 26 000 Pupilles de la Nation, Orphelins de guerre des conflits mondiaux du siècle dernier, nos malheureux petits camarades nous rejoignant désormais, font l'objet d'un « comptage » très précis.

Les réponses de Madame Geneviève Darrieussecq sont donc sans ambiguïté depuis le mois d'Octobre dernier !

Puisque le nombre de ces Pupilles et Orphelins a diminué d'autant, les estimations devaient être revues à la baisse depuis bien longtemps...

C'est ce que j'ai pu évoquer avec les Parlementaires du Doubs et du Territoire de Belfort dont l'implication à nos côtés n'est plus à démontrer.

Nous contestons les estimations présentées en conseil d'administration de l'ONACVG le 20 Octobre 2014, suite aux divers rapports, projections réalisées jusqu'en 2023 qui sont totalement erronées, car selon la table de mortalité réactualisée, nos effectifs sont en forte baisse depuis 2008.

Par ailleurs le dossier que nous avons constitué fait également état des réserves des crédits de la mission « Anciens Combattants, mémoire et liens avec la Nation », qui selon Monsieur Jean-Paul DUFREGNE, étaient estimés à 1333 millions d'euros entre 2018 et 2019. A ce budget il convient d'ajouter 41 millions supplémentaires en 2019 par rapport aux prévisions.

Cette dernière disposition « bénéfique » peut être mise en relation avec les aléas de la pandémie, mais surtout par la voie d'extinction de notre génération qui a également été très affectée par le virus, entraînant le décès de nos anciens. Ceux-là même qui, dans des conditions de stress post traumatiques réveillés par la non-reconnaissance des souffrances endurées par la perte de leur Père ou/et de leur Mère et dont la réparation est toujours refusée au nom de décrets spécifiques antérieurs.

En outre, le rapport souligne que les économies réalisées sur la mission dépassent la trajectoire prévue par la loi de programmation des finances publiques et qui pourraient augmenter en 2020 du fait de la persistance de cette pandémie, eu égard au taux de mortalité des personnes âgées vulnérables, dont nous faisons partie !

En citoyens responsables, nous prenons acte de la dette de la France, mais nous ne pouvons pas comprendre que l'État ne solde pas sa créance et demeure sourd à nos appels !

A l'heure de la préparation de la nouvelle loi de programmation des finances publiques, nous demandons à tous les Parlementaires, le dépôt d'un amendement rectificatif en notre faveur.

Nous demandons à Monsieur le Président de la République d'apporter une modification à la loi de 1917 de Georges Clemenceau pour accorder aux Orphelins de Guerre, Pupilles de la Nation, une rente viagère à partir de 65 ans à titre de réparation légitime et de reconnaissance du sacrifice de nos Pères ou/et nos Mères.

Cette démarche vise à nous reconnaître et entamer notre processus de résilience !

Nous sommes prêts à l'évoquer avec Monsieur le Président Emmanuel MACRON

Christiane DORMOIS Présidente

Délégation du Doubs



Région Provence - Alpes - Côte d'Azur et Corse

Les membres de l'association, dont Michel SARLANDIE était le président, ont constaté qu'il n'était plus possible de fonctionner sur le plan administratif et technique faute de candidats pour occuper les postes et, sans l'aide et le soutien de l'association nationale !!! Face à ce constat, ils ont décidé de rejoindre la Fédération Nationale Autonome des Pupilles et Orphelins (FNAPOG)

Cette nouvelle structure Nationale très représentative et très dynamique, ne baisse pas les bras. Elle n'abandonne pas la défense de ses membres les Pupilles Orphelins de tous les conflits

Michel SARLANDIE a proposé le rattachement à cette grande structure nationale et il a adhéré avec tous les membres. Ainsi, nous existerons grâce au soutien apporté sur le plan administratif et technique.

La cotisation à la Fédération qui est présidée par Mme Anne CHALONS n'est que **de 20 €**

Ces décisions d'adhésions ont été confirmées en juin à l'assemblée générale FNAPOG de Bourgogne Franche-Comté. La Fédération autonome accueille en son sein, tous les membres d'association qui souhaitent quitter leur structure actuelle et en font la demande

Anne CHALONS et Michel SARLANDIE

**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Activité en PACA

Les Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre de la région « **P.A.C.A** » à laquelle sont annexés les 2 départements de Corse 2A, 2B sont constitués par le 04-05-06-13-83-84 et sont membres de la **Fédération Nationale Autonome des Pupilles Région B-FC** 3b rue Marcel Aymé 39100 DOLE placé sous la présidence de Anne Chalons notre présidente Nationale. L'assemblée générale de **PACA** s'est tenue le 29 juin 2021, avec celle de la BFC, et le Doubs. Les **107** membres à jour de cotisation 2019 et 2020 ont voté par correspondance en raison de la pandémie, conformément au décret du 9 mars. Les documents ayant été diffusés par courrier à tous les membres. Ils ont été adoptés à l'unanimité et un hommage a été rendu aux disparus

Anne CHALONS

Officier de la LEGION D'HONNEUR

Présidente Nationale

« EMBALLER » ou « EMPAQUETER » ??? Mais, quel cadeau !!!

35 ans après le **Pont-Neuf** la mort de Monsieur **CHRISTO**, « pseudo-artiste », n'a pas mis un terme au grandiose projet d'emballage de l'Arc de Triomphe qu'il avait projeté... avec le soutien de la Direction du Centre Pompidou !!!

Le Président de la République semble persuadé de la qualité de ce projet « artistique » de « l'artiste », alors qu'il fait à nos yeux, outrage à l'emblématique monument de la « **Tombe du Soldat Inconnu** ».

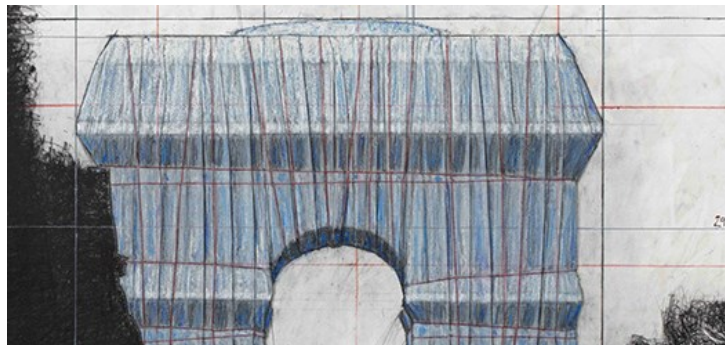
Malgré les multiples et unanimes réactions d'émotion que cette idée a suscitée dans le monde combattant, le monument va être mis sous cellophane par les équipes de cet « artiste illuminé » !!!

Le projet est porté par **Emmanuel MACRON Président de la République**. Il sera prochainement concrétisé. Les charpentiers de Paris, ont déjà attaqué les travaux d'installation et la réalisation de cette œuvre de mauvais goût qui déshonorerait prochainement pendant quelques semaines, du 18 Septembre au 3 Octobre 2021, la mémoire dont ce monument est l'emblème. « Empaqueter ou Emballer » cet emblème National c'est lui faire un deuxième outrage, identique à celui perpétré par des vandales issus des gilets jaunes... La Tombe où brûle la flamme et où repose le Soldat Inconnu est un symbole sacré pour toute la France dont la France Combattante.

Nous, leurs enfants, avons une pensée émue pour le héros inconnu de la **Grande Guerre**, et pour tous les morts sans visage que sont les « **Morts pour la France** ».

Ces morts vont assister impuissants, à cette comédie artistique blessante et d'un goût vraiment douteux. Nous nous devons de le dire pour eux...

Les cérémonies quotidiennes du ravivage de la flamme, et d'hommage vont continuer pendant tous les travaux et la période d'exposition de cette « œuvre éphémère ».



**La continuité du souvenir et de la mémoire sera-elle respectée avec la solennité requise ?
Et même si la flamme est préservée.. !**

Nous avons tout lieu d'en douter. Anne Chalons Présidente

Fédération de HAUTE-GARONNE

Nous enregistrons 2 décès depuis le dernier bulletin. Celui de Madame Camille PRUNET au mois d'Août. Celui de Pierre MANEVILLE ancien combattant d'Algérie, le mari de notre fidèle adhérente Huquette. Décès survenu le 6 Septembre dernier.

Nous avons accueilli au sein de notre délégation, Madame Nicole JOGUET, venant vivre à Toulouse. Nous lui souhaitons la bienvenue, puis nous aurons un peu d'accent parisien en Occitanie.

Ensuite peu d'informations, sauf que nous n'avons pu participer (COVID 19) à la commémoration annuelle du 12 Juin 1944, relative au maquis de Saint-Lys, impliquant la division « Das-Reich » qui s'est tristement rendue coupable d'actes meurtriers sur notre commune de Bonrepos-sur-Aussonnelle.

Puis nous envisageons, au dernier trimestre, une Assemblée Générale par correspondance, le bureau étant plus ou moins handicapé pour des raisons de santé.

Claude Passepont Président



Fédération de MOSELLE

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 16 juin 2021 tenue à Huis-Clos

L'Assemblée Générale de la FNAPOG Moselle s'est tenue le 16 juin 2021 au domicile de la Présidente, 120 Rue Principale 57450 Farschviller à huis clos, qui a englobé l'année 2019 et 2020.

Suite à la pandémie qui a empêché la tenue de ces assemblées en présentiel, il a été décidé par le bureau et le Conseil d'administration que l'Assemblée Générale de la FNAPOG bénéficiant du décret n° 2021-255 du 9 mars 2021 et de l'ordonnance n° 2020-1497 du 2 décembre 2021, se fera à huis clos et que le vote par correspondance sera admis.

Les documents nécessaires au vote par correspondance ont été envoyés à tous les adhérents, accompagnés des bulletins de vote, ainsi que d'une enveloppe timbrée pour le retour.

L'Assemblée Générale a débuté à 14h30.

Présents :

Mesdames COUSIN Jacqueline (Secrétaire) – DELLES Josette (Secrétaire- Adjointe) – LORENZON Marie-Louise (Présidente) - BERGER Colette
Messieurs BERGER Claude (Trésorier) – WEBANCK Paul (Trésorier-Adjoint)
ROUIMI Armand

La secrétaire a remis les lettres reçues. Après comptage nous avons dénombré 97 enveloppes. Ces enveloppes ont été ouvertes et les bulletins de vote comptés, il y en avait 97. Nous étions 145 adhérents à jour de notre cotisation, le quorum est donc atteint, soit 67% de votants.

Après le dépouillement, voici le résultat dans le tableau des votes :

Désignation de l'objet (Voir détails et propositions sur l'ordre du jour)	Propositions	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Approbation du compte-rendu de l'A.G. de 2019	N° 1	776		
Rapport moral 2019 et 2020 par la Présidente Marie-Louise LORENZON	N° 2	776		
Rapport d'activités 2019 et 2020 par la Secrétaire Jacqueline COUSIN	N° 3	776		
Rapport financier 2019 et 2020-trésorier	N° 4	775		1
Rapport des contrôleurs aux comptes 2019 et 2020 Vote sur le rapport financier présenté par le Trésorier	N° 5	776		
Quitus au Trésorier Vote sur le quitus au Trésorier M. Claude BERGER	N° 6	775		1
Budget Prévisionnel Vote sur le Budget Prévisionnel	N° 7	776		
Election des contrôleurs aux comptes CHAUPITRE Bernard SEIGNE Hervé	N° 8	775		1



Les 8 propositions mises au vote ont donc été acceptées à la majorité.

Je rappelle ici la somme votée pour le budget prévisionnel pour 2021 : **4750 €**

Nous pouvons compter sur nos contrôleurs aux comptes, Mrs CHAUPITRE Bernard et SEIGNE Hervé, pour continuer à exercer leur rôle et nous les remercions pour le travail effectué.

La séance est close à 16h.

La Secrétaire,
Jacqueline COUSIN

La Présidente,
Marie-Louise LORENZON

Fédération de MEURTHE&MOSELLE— VOSGES

Eulmont, le 28 AOÛT 2021

André LEFEBVRE Président de la FNAPOG Meurthe et Moselle / Vosges



ADIEU aux ARMES

C'est avec un très profond regret que je m'adresse à vous pour la dernière fois, en ma qualité de Président, pour vous dire que, après une épopée qui a duré pour moi, pendant près de 20 ans (la première Association qui nous mentionne figure au Journal Officiel du 19 janvier 2002, page 287), j'ai pris la décision de ne pas me représenter à la Présidence.

La dissolution à laquelle il vous est proposé de procéder résulte du défaut d'une candidature pour me succéder.

Pour ce qui me concerne, je suis devenu nonagénaire et si l'expérience acquise demeure un atout, elle n'est pas suffisante pour contribuer efficacement à la lutte que nous devons continuer à mener pour obtenir la juste reconnaissance pour tous à laquelle nous avons droit.

Je me rends réellement compte en ce moment que cette lutte est engagée depuis près de 20 ans,

Pour vous tous et avec Vous tous, si elle m'a apporté parfois des déceptions, m'a procuré bien des réconforts et des satisfactions.

Tout d'abord, j'ai été Président National au moment où mon épouse venait de décéder et grâce à vous, j'ai pu mieux supporter un deuil cruel.

Ensuite, je dirai tout simplement que Nous existons...Et ceci, non seulement grâce à vous, camarades de souffrance mais aussi parce que j'ai été porté et parfois conduit par une remarquable structure de bénévoles au plan administratif et technique. Qu'elle en soit ici profondément remerciée.

Nous existons, car nous avons pu obtenir satisfaction pour certains d'entre nous qui, de leur propre aveu, n'auraient jamais connu leurs droits.

Nous existons, car nous contribuons, à côté des Anciens Combattants, notamment devant le monument aux Morts où est gravé dans la pierre le nom de nos parents « Morts pour la France », à faire vivre le Devoir de Mémoire qui fait de nous un Peuple qui a des racines à hauteur de son glorieux passé.

Nous savons tous, en constatant chaque jour, l'évolution de la situation politique dans le Monde, qu'un Peuple sans racines est un Peuple perdu.

Grâce notamment, à nos dévoués Porte-Drapeau, nous avons été présents.

Oui, nous avons répondu présents, que ce soit à l'échelon local avec les mairies et la préfecture ou national avec les ministères concernés.

Il n'est pas une cérémonie patriotique qui se déroule sans que nous y soyons invités.

Nous existons également, car 34 Propositions de Loi et des centaines de questions écrites attestent que Députés et Sénateurs veulent que l'on obtienne satisfaction.

Si notre dossier était soumis au vote des représentants de la Nation, il serait adopté.

C'est le Gouvernement qui s'y oppose... Il y a là, un véritable déni de justice qui sera un jour réparé.

Nous existons enfin de la façon la plus noble qui soit, car être Pupille de la Nation-Orphelin de Guerre signifie que l'un de nos Parents s'est sacrifié pour le Pays.

Il est donc particulièrement choquant et inadmissible de ne pas donner satisfaction à tous, car la France doit considérer de façon égale tous ses enfants comme l'avait compris **Clemenceau qui déclarait : ils ont des Droits sur nous.**

Alors, nous qui sommes fiers d'un passé glorieux que nous revendiquons, allons nous, malgré le poids du temps et les réponses fallacieuses de l'Etat qui compte sur notre lassitude et notre renoncement, abandonner la lutte...

Non, car malgré la dissolution de notre délégation, je vous propose de la continuer sous une autre forme.

C'est ainsi, que pour ma part, ne souhaitant plus jouer qu'un rôle honorifique, j'ai décidé d'adresser d'ores et déjà, ma cotisation Fnapog 2022 (20 €) à la délégation du Doubs, celle la plus proche après la délégation de la Moselle, notre voisine et solide amie qui ne peut nous accueillir pour des raisons de logistique et d'éventuelles complications d'ordre juridique (l'Alsace et la Moselle relèvent en effet en matière d'association, non pas de la loi du 1er juillet 1901, mais de la loi d'Empire de 1907).

J'observe aussi que, depuis que les Vosges nous ont rejoints, nous avons une frontière régionale commune, puisque la région du Grand Est jouxte celle de Bourgogne-Franche Comté.

Enfin, comme vous tous, j'ai pu constater combien, grâce à notre site internet, la délégation du Doubs était dynamique et avait su obtenir une adhésion solide auprès de nombreux parlementaires.

Si, comme je l'espère, nous étions nombreux à rejoindre la délégation du Doubs, nous aurions indépendamment de celles figurant sur notre site des nouvelles régulières et nous pourrions assister à une Assemblée Générale annuelle.

Ainsi, la Flamme de notre résistance ne s'éteindrait pas (pour employer un langage gaullien).

Comme souvent, j'ai été trop bavard dans cet ultime message... Mais j'avais tant de choses à vous dire, notamment que vous me manquerez. Voilà, c'est fait : j'ai fendu l'armure.

Pour terminer je citerai en toute modestie la dernière phrase de Napoléon, lors de ses adieux de Fontainebleau :

Ne pouvant vous embrasser tous, j'embrasse votre drapeau.

Fraternellement.

André LEFEBVRE
Officier de la Légion d'Honneur



VOSGES
Le Département

Fédération de Normandie



RÉGION
NORMANDIE

En 2020 et 2021, l'activité de la FNAPOG a été perturbée par la pandémie de COVID.

Pour autant, nous avons continué à nous battre pour nos justes revendications.

Au niveau de la Normandie, nous avons développé les contacts avec les élus et les 2 directeurs de l'ONAC-VG du Calvados et la Manche.

Tous, nous apportent un soutien et une aide précieuse.

Nous avons obtenu des aides pour nos camarades et reçu des dons.

Je tiens à remercier tous les membres du bureau de la FNAPOG Normandie pour l'écoute de nos adhérents, et en particulier Véronique LECORNU pour son dévouement.

Nous avons reçu un don exceptionnel de 200 € d'une de nos adhérentes, merci.

Dans le Calvados et la Manche tous nos adhérents ont leur dossier à jour à l'ONAC-VG, et ce grâce à un gros travail de Carole VIEL en partenariat avec les ONAC-VG de ces départements.

Merci à eux.

Une des revendications de la FNAPOG était d'obtenir un recensement afin que cesse cette ineptie des 200 000 Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre encore vivants.

Certes, nous n'avons pas obtenu de recensement au sens propre, mais grâce à la mise à disposition du Site Internet de l'ONAC-VG par sa Directrice Générale Madame PEAUCELLE-DELELIS à la demande d'Anne CHALONS Présidente Nationale de la FNAPOG, le Secrétariat d'Etat a acté le nombre de 26 000 Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre encore susceptibles d'obtenir une réparation.

C'est une grande victoire de la FNAPOG car nos soutiens sont en position de force vis-à-vis de la Ministre.

Les revendications que nous portons en votre nom sont basées sur l'acte fondateur :

Suite au centenaire de la loi du 27 juillet 1917 octroyant aux orphelins de Guerre et assimilés, le statut de « Pupilles de la Nation », l'union de tous les Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre doit s'installer dans nos démarches pour l'obtention d'une aide matérielle aux Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre de plus de 65 ans, financée par le prélèvement sur les gains des jeux de hasard, ce dans l'esprit de la « Dette », comme voulu par Georges CLEMENCEAU.

Un enfant adopté par la Nation est un être adopté tout au long de sa vie

La majorité des Pupilles de la Nation et Orphelins de guerre sont actuellement en situation de précarité, ils ont durant toute leur jeunesse assumé leur vie, maîtrisé leur douleur, parfois souffert de l'abus de ceux qui étaient leurs tuteurs, aidé le parent à élever les frères et sœurs, supporté à l'école la monoparentalité qui n'était pas dans les mœurs de l'époque.

Evidemment, nous avons à regretter les disparitions de nombre de nos camarades principalement dues à leur grand âge.

Nous avons souvent une pensée pour Jacques LECORNU qui nous manque et nous continuons le combat pour nos parents et nos camarades qui sont partis.

Nous avons eu la joie d'enregistrer des adhésions des Yvelines et le retour de certains de nos camarades qui se retrouvent dans l'ambiance fraternelle de la FNAPOG.

Henri Paturel

Président

Fédération du Morbihan 56



Raz-de-marée ou mini raz-de-marée en Bretagne.

Nos amis de la délégation de **Loire-Atlantique** se sont réunis pour une **AG de Dissolution**. Le président a proposé aux adhérents présents une alternative : soit continuer comme par le passé, soit se rapprocher de la délégation FNAPOG 56.

La marée s'étant retirée, la récolte commence : des demandes nous sont déjà parvenues. La délégation de Loire-Atlantique (44) comprend un peu plus de 100 adhérents aux dernières nouvelles. Ils seront les bienvenus.

Gérard Bihouise Président

Jura (39) de la région Bourgogne – Franche -comté.



Activité administrative

Après l'épreuve des mois de COVID, la pandémie n'a pas diminué les capacités d'action de notre Fédération. De nouveaux adhérents, qui ont quitté des associations jugées inactives et silencieuses nous ont rejoints. C'est dans le Jura et le Doubs qu'ils sont accueillis en « HD » sous la responsabilité de la présidente nationale aidée de ses collaborateurs de Bourgogne Franche-Comté.

La priorité est de soutenir les Orphelins-Pupilles de la Nation dans la durée, auprès des structures ONAC-VG de chacun des départements d'origine.

Activité mémorielle et Patriotique

Confinement oblige, les cérémonies se sont déroulées dans le département, sans présence de la population.

La dernière cérémonie patriotique a eu lieu le 23 Août au village des **Rousses**. Il y a 77 ans, au cours de tragiques journées, 15 « Rousselands » sont morts pour la patrie.

Ils ont été salués, comme le 23 Août 1944, avec les mots de l'**Abbé THUREL** le curé de l'époque

« **des hommes de grand cœur et de robuste foi, beaux dans la mort comme ils l'avaient été dans la vie** ».

Région BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Entre le 3 et le 21 septembre 2021 la Bourgogne / Franche-Comté fête le 77 ème anniversaire de sa Libération.

La fin de l'été y est toujours très riche en cérémonies et manifestations patriotiques. C'est chaque année que les huit départements commémorent, dans leurs villes et villages, l'anniversaire de leur LIBÉRATION et, c'est aussi chaque année, qu'est rendu hommage à tous ceux qui en ont payé le prix de leur vie.

Dans le 21 en Côte d'Or, Dijon est libéré le 11 septembre 44, suivi par Chalon/Saône, Autun, Beaune...etc....Dans le Doubs (25) c'est le 8 Septembre que Besançon libéré est fêté et dans le Jura (39) la libération de Dôle et l'hommage à tous les martyrs assassinés est rendu le 4 Septembre. Le 9 Septembre 1944 des combattants triomphants marquent, à Nevers, le retour à la République dans la Nièvre (58) et, c'est entre le 4 et le 10 Septembre que les armées débarquées en Provence libèrent, avec les maquisards, Autun et les villes de Saône et Loire (71).

Dans l'Yonne (89) les villes sont libérées depuis Août 44, après de rudes combats entre les résistants et l'occupant qui battait en retraite. Dans le Territoire de Belfort (90) c'est un peu plus tard, le 20 Novembre 1944, après d'intenses combats, que l'armée de libération, permettra que notre drapeau national flotte sur la citadelle. En Haute Saône (70) la ville de Vesoul a été libérée dans un restaurant !!! Ce moment particulier de cette histoire locale est célébré chaque année, sur la carte du restaurant par un menu de l'époque.

C'est le 28 novembre 1944 que « PETITEFONTAINE » le dernier petit village est libéré en FRANCHE-COMTE 70 ans plus tard, ces cérémonies qui se déroulent dans chaque ville et petit village de la région sont suivies par nos membres Pupilles et Orphelins. Enfants de ce conflit ils honorent, de leur présence ces cérémonies qui permettent de rappeler aux jeunes générations que leur liberté, ils la doivent à ces femmes et ces hommes dont les noms sont inscrits sur le monument aux morts parce qu'ils ont refusé, jusqu'au sacrifice de leur vie, d'être dominés par une idéologie barbare.



FÉDÉRATION DES HAUTES-PYRÉNÉES
Jacqueline GELIOT- DURAND

Maurice TRELUT, héros de la Résistance en Bigorre

Né le 30 juillet 1881 à Ossun près de Tarbes, il fut élu Conseiller Général de son canton en 1919 et devint Maire de Tarbes de 1935 à 1944.

Mobilisé pendant la guerre 1914/1918 il combat à Verdun et sera décoré de la Croix de Guerre.

Volontaire en 1939, à près de 60 ans, il part au front et participe à la Campagne de France. Fait prisonnier en Juin 1940 par les Allemands, il passe 1 an dans un camp en Allemagne.

Libéré en 1941 et à nouveau dans son fauteuil de Maire de Tarbes, il organise un réseau de sauvetage pour venir en aide à des évadés de guerre, des Juifs et autres persécutés en leur fournissant des papiers qui leur permettront de se cacher. Ce qui lui vaudra en 1994, à titre posthume, la médaille des Justes parmi les Nations. Son nom est gravé sur le Mur d'Honneur du mémorial de Yad Vashem.

Dés novembre 1942, pendant l'occupation de Tarbes, il mettra sa vie en jeu pour aider ses administrés.

Après le bombardement de Tarbes par la Luftwaffe, le 10 juin 1944, il condamnera publiquement cet acte et refusera de signer une lettre rejetant la responsabilité de celui-ci sur les Alliés comme l'y obligeait l'armée d'occupation.

Arrêté le 29 juin 1944 par la Gestapo et conduit à la prison St Michel de Toulouse, il sera déporté le 30 juillet 1944 à Büchenwald où il mourra le 27 janvier 1945.

Il fut également un joueur de Rugby à XV au Stadoceste tarbais et le premier Président du Comité Armagnac-Bigorre.

Le Stade de Tarbes porte son nom.



FÉDÉRATION ARTOIS-FLANDRES

Cet article de la Délégation « Artois-Flandres », se défend de l'insupportable habitude de « certains » d'oublier de citer ONAC avec VG !!

Pour mémoire et situer mon propos, je souhaite rappeler que l'Office National des Anciens Combattants ET Victimes de guerre, dont l'acronyme « ONAC VG », est cité souvent en termes « raccourcis » et prononcés simplement : ONAC....

Or les deux lettres qui suivent :VG, nous rappellent les Victimes de Guerre protégées par des Offices particuliers pour les mutilés, grands blessés ainsi que pour les Pupilles de la Nation et les Orphelins de Guerre .

L'historique des textes de l'époque après le conflit 1914-1918, témoigne de l'origine des regroupements des Offices pour créer au fil des ans, cet Office National qui représente aujourd'hui le « Monde Combattant » de la Nation Française.

En effet, en 1916 un premier Office est créé au cœur de la Première Guerre mondiale. Il s'appelait « l'Office National des mutilés et Réformés » chargé de rendre hommage, de reconnaître l'engagement, le sacrifice, la souffrance des milliers de soldats qui combattaient pour la liberté de la France.

Puis un second Office est créé par la loi du 27 juillet 1917 par **Georges CLEMENCEAU** donnant un Statut juridique aux Pupilles de la Nation. Cet engagement fût marqué par sa déclaration :

« Ces Français que nous fûmes contraints de jeter dans la bataille, ils ont des DROITS sur NOUS ».

A ce titre les moyens financiers de cet Office, pour les dépenses, étaient prévus par le Traité de Versailles et mises à la charge de l'Allemagne.

Mais en 1926, les Anciens Combattants ont demandé la création d'un troisième Office destiné à la catégorie des anciens combattants non pensionnés, c'est-à-dire ni blessés, ni mutilés, ni invalides.

Ils sont 3 millions environs en 1926 et cet Office doit gérer toutes les questions d'assistance, d'assurance, de prévoyance sociale, de crédit, de chômage, etc.....

Et neuf ans après, en 1935, ces trois Offices doivent fusionner pour devenir l'Office National des mutilés, combattants, victimes de la guerre et pupilles de la nation.

Puis à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, en 1946, l'Office prend son appellation actuelle :

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre ; ONACVG et entreprend de s'adapter à de nouvelles catégories de ressortissants.

Il me paraît important de souligner l'importance de **VG** dans la désignation de **l'ONAC VG** !!

Ces précisions avaient été citées dans l'historique sur le site ONACVG en 2012...mais depuis ces informations ont disparu.....

Fédération Artois-Flandres

Valdemar KNOPIK Président



FÉDÉRATION DU DOUBS

Monsieur le Président de la République,
Vous avez rendu visite aux Grands Invalides et Blessés de guerre le 8 juillet 2021 lors d'une cérémonie aux Invalides vous avez rencontré Geneviève, belle, digne, volontaire, cette grande Dame qui fut à nos côtés dès le début de notre combat pour la reconnaissance et la réparation de l'État envers tous les Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre de tous les conflits.
Vous étiez accompagné de Madame DARRIEUSSECQ, Ministre Déléguée aux Armées, dont nous attendons toujours qu'elle nous délivre enfin un message de reconnaissance empreint d'empathie !

Geneviève Litt s'en est allée quelques jours avant la commémoration de la Libération de la Ville de Besançon le 8 septembre, événement funeste qui 76 ans auparavant bouleversa à jamais la vie de la jeune fille qu'elle était. Cette vie qu'elle a consacré par la suite à entretenir la mémoire de nos Pères/Mères, de nos valeureux combattants, à se pencher sur la misère de ceux qui comme elle sont devenus les grands Blessés de ces conflits mondiaux. Dans notre milieu patriotique l'émotion est grande ! Pour que l'on n'oublie pas, Madame Litt a souhaité, entre autres faits, que chaque année la stèle située à l'intérieur de la prison de la ville soit fleurie et a veillé que ce soit pour encore de longues années. Cette stèle marque l'endroit où six résistants venus du centre de la France ont été froidement exécutés sans autre forme de procès, amenés là par une horde de nazis qu'ils ont malencontreusement rencontrés.
Ce devoir de mémoire, Madame la Ministre est notre « CREDO » et nul besoin d'édits, de règles pour nous le rappeler !

Notre hommage à Geneviève est un symbole

Néo, l'un de nos plus jeunes adhérents du Doubs et de Bourgogne Franche Comté, 17 ans tout juste, a assisté en notre nom à ses obsèques, à la cathédrale Saint Louis aux invalides.

**Le plus jeune de nos adhérents a accompagné le départ de la doyenne de la délégation
FNAPOG DOUBS**

Nous dédions cet article, ces images, à tous nos camarades d'infortune dont la vie a été brisée par de terribles blessures et pensons à ceux qui depuis nous ont quittés sans connaître réparation de leur préjudice et à ceux nombreux, trop nombreux qui désormais connaissent le même sort !

Christiane DORMOIS Présidente

Nous ne sommes pas seuls !

Pour défendre la cause des Pupilles de la Nation et des Orphelins de Guerre, notre fédération tisse des liens de partenariat avec les plus grandes associations du Monde Combattant.

Elles nous soutiennent et reconnaissent en nous des militants acharnés à la **Reconnaissance** et à la **Réparation** des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre.

Notre équipe éditoriale, composée d'une quinzaine de personnes, **travaille quotidiennement à la communication.**

Nous avons publié 1 500 articles et envoyé 200 lettres d'informations.

Le Souvenir Français



Côte à côte dans les instants mémoriels, lors de nos Assemblées Générales respectives le partenariat avec le Souvenir Français s'est renforcé dans notre Département et au-delà !

Nous nous sommes présentés ensemble lors de la cérémonie d'accueil de notre nouveau Préfet et c'est ensemble que nous envisageons de poursuivre nos interventions dans les lycées et les collèges de notre Département et de diffuser ce documentaire dédié à la jeunesse résistante qui a agi pour que nous soyons un pays Libre et Fier des ses valeurs !

Des valeurs que nous partageons avec cette Association Nationale, fondée en 1887 dont la devise

« A nous le souvenir, à Eux l'immortalité »

est le reflet du sentiment que nous Pupilles de la Nation, Orphelins de Guerre vouons à nos Pères et Mères.

L'UFAC

Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre

Reconnue d'Utilité Publique par Ordonnance n° 45.1181 du 14 Mai 1945



L'U F A C est une importante Confédération représentative du monde combattant à laquelle, nous avons souhaité adhérer. En raison des restrictions sanitaires les réunions statutaires ont été reportées.

Elles se sont déroulées par correspondance dernièrement. Le Président Monsieur **Dominique LEPINE** qui préside aussi la Commission Nationale du G12 « Monde Combattant » a été réélu. Le 14 septembre 2021 il a enfin été possible de procéder à la présentation de notre demande d'adhésion qui a été entérinée par un vote majoritaire. Nous aurons un administrateur et deux délégués pour nous représenter dans les instances confédérales.

L'UFAC délivre des messages lors des cérémonies patriotiques.

Le prochain est prévu pour le 11 novembre. Il est souhaité que ces messages auparavant explicités soient lus par une jeune fille ou un jeune garçon.

La présidente
Anne CHALONS

Siège social de la Fédération Nationale Autonome Pupilles de la Nation Orphelins de Guerre

2, Allée des Raisins – 11160 – CAUNES MINERVOIS (Aude)

Siret : 844 615 658 000 1 Siren : 844 615 658

Tél : 04 68 78 08 06 - 06 83 65 11 27

secretariat@fnapog.fr

www.fnapog.fr